

## Déclaration de Madame Lily Safra suite à la décision de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Aix-en-Provence, le 15 avril 2011 - Suite à l'arrêt de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, celle-ci confirme la condamnation de M. Prokhorov à verser à Madame Lily Safra la somme de 39 million d'euros, correspondant à l'indemnité d'immobilisation.

Madame Lily Safra souhaite donc exprimer sa satisfaction.

Cette décision démontre l'impartialité du système judiciaire français, et fait une parfaite application de la loi française.

Grâce à cette décision, un nombre important d'œuvres caritatives peuvent bénéficier de donations.

Mme Safra a déclaré : «En transformant cette indemnité en un acte de charité, j'aimerais encourager ceux qui en ont la possibilité à soutenir la recherche médicale, les soins aux patients, l'éducation, et d'autres causes humanitaires toutes aussi importantes durant ces temps économiques incertains. »

Ce don s'inscrit dans une longue tradition : avec son mari, Edmond J. Safra, Madame Safra a aidé de nombreuses œuvres caritatives durant des décennies. Elle continue son travail en tant que Présidente de la Fondation Edmond J. Safra, qui a donné des centaines de millions d'euros à des causes nobles à travers le monde.

Les associations concernées par ce don sont les suivantes:

- € 8,000,000: L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (Pitié-Salpêtrière), Paris
- € 2,000,000: Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research, New York
- € 10,000,000: Edmond J. Safra Center for Ethics, Harvard University, Massachusetts
- € 7,000,000: Institut Claude Pompidou pour la Maladie d'Alzheimer, Nice
- € 1,000,000: Sidaction: Ensemble Contre le Sida, France
- € 1,000,000: "A Window to Tomorrow" – A Computer for Every Child, Israel
- € 3,000,000: Edmond and Lily Safra Children's Hospital, Tel Hashomer, Israel
- € 1,000,000: King's College, London (recherche en Neuro-science)
- € 1,000,000: Imperial College, London (recherche en Neuro-science)
- € 2,000,000: Agahozo-Shalom Youth Village, Rwanda

### Contact presse :

Mlle Géraldine Igou  
[geraldine.igou@consultants.publicis.fr](mailto:geraldine.igou@consultants.publicis.fr)

01 44 82 45 43/ 06 45 41 28 47